

ADRpsy, développer et valoriser la recherche en soins psychiatriques

L'Association pour le développement de la recherche en soins en psychiatrie (ADRpsy), engagée également dans l'amélioration et la valorisation des pratiques soignantes, vient de voir le jour. Questions à Benjamin Villeneuve, son président.

• **La création de l'ADRpsy a été initiée par des infirmiers en psychiatrie mais l'association est ouverte à tous les « soignants », pouvez-vous préciser ?**

Les réponses à votre question se trouvent dans l'histoire et la genèse de l'ADRpsy. Notre association s'inscrit dans la continuité de la dynamique de travail et d'implantation initiée par le Groupe de recherche en soins infirmiers (GRSI) fondé par Jean-Paul Lanquetin en 2006. À l'image des Rencontres pour la recherche en soins en psychiatrie (RRSpsy) organisée chaque année par le GRSI depuis 2015, l'axe de recherche infirmier s'est naturellement ouvert aux autres métiers. La recherche en soins est un domaine partagé qui renvoie aux fondements du travail d'équipe en psychiatrie. Nous avons donc fait le choix de mettre en avant nos valeurs d'ouverture et de partage. Néanmoins, si la volonté de développer spécifiquement la recherche en soins infirmiers ne s'affiche pas dans l'acronyme « ADRpsy », elle reste un objectif central au sein de ce collectif. Les sciences infirmières françaises commencent à se structurer et nous souhaitons y contribuer pour affirmer et autonomiser la discipline infirmière.

• **Quelle place pour les infirmiers en pratique avancée (IPA) ?**

Les IPA sont les bienvenus et nous espérons qu'ils seront nombreux à nous rejoindre. Tristan Lagier, IPA au CH de Thuir, a d'ailleurs joué un rôle important dans la création de l'ADRpsy. Si la formation master reste trop dense pour permettre aux IPA une acquisition significative de compétences de recherche, les productions réalisées en fin de cycle (mémoires) témoignent de leur engagement et de tout ce qu'ils peuvent apporter à la discipline et aux sciences infirmières. L'association est là pour les aider à promouvoir leurs travaux et, le cas échéant, favoriser des rencontres pour accéder à un parcours doctoral. Les IPA, comme les autres

professionnels contribuent à la réflexion épistémologique du soin en psychiatrie et ont donc toute leur place à l'ADRpsy.

• **Une commission interne est spécifiquement dédiée aux infirmiers, à l'avenir envisagez-vous d'autres « commissions » en fonction des métiers ?**

Nous connaissons bien le piège de l'enlèvement bureaucratique et de la dilution des fondements associatifs qu'elle peut entraîner et nous restons vigilants à ne pas nous disperser. L'organisation en commissions conserve ses avantages tant qu'elle demeure raisonnée et contrôlée. La commission dédiée à la recherche infirmière permet de rappeler le rôle central de ces professionnels au sein de l'association. Les objectifs de cette cellule sont de porter et valoriser la dynamique de recherche en soins infirmiers psychiatriques qui s'intensifie d'année en année en France, mais aussi de développer des liens avec nos collègues francophones. Je pense notamment à nos amis suisses et canadiens qui nous ont déjà rejoints.

Les autres commissions qui devraient voir le jour n'ont pas vocation à porter d'autres corps de métiers spécifiques. Elles ciblent plutôt des thématiques transversales comme l'organisation des rencontres de la recherche ou la création d'une cartographie du réseau et des ressources scientifiques disponibles. Une commission est également dédiée au fonctionnement interne de l'association qui s'attelle entre autres à construire un site internet qui mettrait à disposition toutes les ressources de l'ADRpsy.

• **Vous évoquez la possibilité « d'être un centre ressource pour les établissements de santé dans la mise en place de leur dispositif de recherche en soins psy », envisagez-vous une activité de formation, de conseil ?**

L'association n'a pas vocation à réaliser des activités de consulting ou de formation.

Par contre, nous sommes en mesure de favoriser des échanges et des partages d'expériences dont peuvent s'inspirer des établissements désireux d'initier un département de recherche au sein de leur institution. Nous rencontrons souvent des directeurs de soin ou d'établissements qui voudraient se lancer mais ne savent pas par où commencer. La force de l'ADRpsy c'est aussi un réseau de professionnels expérimentés qui connaissent les difficultés de terrain et peuvent partager leurs expériences.

• **Vous souhaitez positionner l'ADRpsy comme interlocuteur des politiques publiques, comment allez-vous vous déployer et sur quels axes ?**

Depuis quelques années la recherche en soins en psychiatrie est perçue et reconnue par des « interlocuteurs inhabituels » qui mesurent enfin la portée de nos contributions pour la discipline. Elle bénéficie d'une crédibilité et d'une légitimité liées à la qualité de nos travaux et surtout, à leurs opérationnalités dans les pratiques. Il s'agit maintenant de consolider ces places en leur donnant une assise plus importante. Ainsi, nous participons à la coordination nationale de recherche, à des groupes de travail de la Commission nationale de psychiatrie (CNP), et nous travaillons avec des ARS qui peuvent s'appuyer sur nos travaux, en particulier en région ARA. Les travaux de recherche de l'ADRpsy en lien avec le moindre recours aux mesures d'isolement et de contention font aujourd'hui référence et nous placent vis-à-vis des politiques et des institutionnels comme des acteurs significatifs. La recherche en soins est un moyen de consolider notre place d'interlocuteurs à tous ces niveaux.

En savoir plus : adrpsy.fr, secretariat@adrpsy.fr